

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Band: - (1909)
Heft: 93

Vereinsnachrichten: Mitglieder-Verzeichnis = Liste des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

□ **MITGLIEDER - VERZEICHNIS** □
 □ **LISTE DES MEMBRES** □

SEKTION ZÜRICH — SECTION DE ZÜRICH.

Passivmitglied — Membre passif:

Herrn Gottlieb Rothpletz, Stadtgärtner, Seethalstrasse, Belvoirplatz, Zürich II.

Adress-Aenderung — Changement d'adresse:

Herrn Hermann Wasmuth, Maler (vormals Zollikon), Livorno, Italien.

SEKTION BERN — SECTION DE BERNE.

Passivmitglied — Membre passif:

Herrn Dr. E. Röhliberger, Seminarlehrer in Bern, Kramgasse.

Adressänderungen — Changements d'adresses:

Wilhelm Züricher, Maler, Gadmen, Oberhasli (vorher in Zürich).
 Victor Surbek, Maler, rue Vaugirard 46, Paris (vormals in Bern).
 Paul Zehnder, Maler, rue Vaugirard 46, Paris (vormals in Thun).
 Eduard Boss, Maler, Dorngasse 8, Bern (vorm. Weissensteinstrasse).
 Werner Engel, Maler, rue de Chabrol 26, Paris (vormals in Bern).

SEKTION NEUENBURG — SECTION DE NEUCHÂTEL.

Adressänderung — Changement d'adresse.

Louis Aubry, rue du Marché 33, Berne (ci-devant à Hauterive).

SEKTION WALLIS — SECTION DU VALAIS.

Ernest Biéler, artiste-peintre, rue Denfert-Rochereau 106, Paris (ci-devant à Savièse).

□ **COMMUNICATIONS** □
 □ **DU COMITÉ CENTRAL** □

Dans sa séance du 13 novembre, le Comité central traita les affaires suivantes:

1. Accepta les propositions du rédacteur concernant une entente avec M. Charles Indermühle, au sujet du bâtiment d'exposition.

2. Décida que la liste révisée des membres serait jointe au numéro de janvier de „L'Art Suisse“, mais qu'auparavant les présidents de sections recevraient encore des épreuves, afin d'y ajouter leurs dernières corrections.

3. Reçut le rapport sommaire du rédacteur concernant l'exposition de Fribourg et le chargea d'en référer dans le prochain numéro de „L'Art Suisse“.

4. Décida sur la proposition du rédacteur de ne faire imprimer les cartes de membres actifs nouvelles, qu'une fois que nous aurons les nouvelles définitives de MM. les directeurs des musées. Il prit connaissance en outre d'une lettre de Département Politique fédéral, d'après laquelle notre demande, de faire reconnaître nos cartes de membres actifs comme passe-partout aux musées italiens n'a pas été acceptée par le gouvernement italien. Le Comité central décida la publication du règlement italien pour l'obtention de passe-partout pour les galeries dans un des prochains numéros.

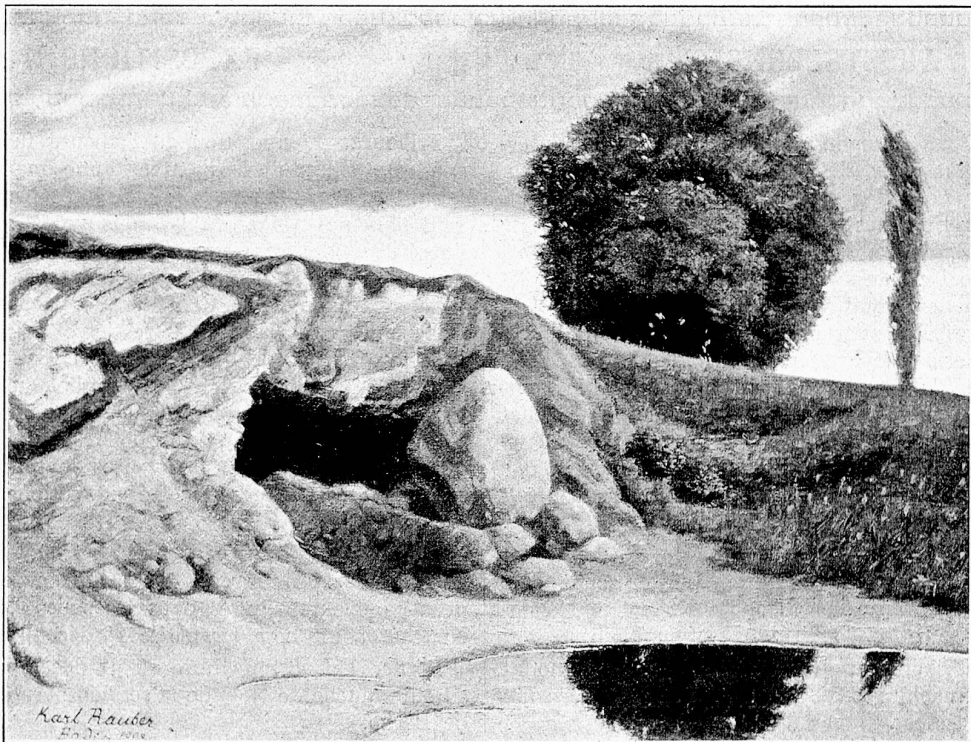
5. Le Comité central prit connaissance d'une lettre de la „Sécession“ de Berlin, qui met à la disposition de notre Société une salle spéciale lors de sa prochaine exposition. Le Comité central invite les membres à la participation, faisant remarquer toutefois que la Société n'adhère pas officiellement ni dans sa totalité à cette aimable invitation. Les membres sont donc priés d'y exposer à leurs risques et périls. De plus amples détails sur le programme, etc. seront publiés plus tard.

6. Le Comité central prend connaissance d'une lettre de remerciement que lui adresse M. Hans Thoma, au jubilé duquel il envoya un délégué. Le rédacteur est chargé de publier cette lettre dans le prochain numéro.

7. Etant donné que les salles Léopold Robert ne pourront pas être mises à notre disposition pour l'automne 1910, le Comité central décide de renoncer à organiser une exposition à Neuchâtel à cette date et raye cette question de son ordre du jour.

8. Pour l'exposition de Budapest un jury de 5 membres (dont 2 de la Suisse romande, 2 de la Suisse allemande

Landschaft von
Karl Rauber †



Paysage par
Charles Rauber †